

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 21 septembre 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 50

Nombre de procurations : 9

### Membres présents :

|                                |                                       |                                    |
|--------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Madame Nathalie KOENDERS       | Monsieur Marien LOVICH                | Madame Sabine SICUREZZA            |
| Monsieur Antoine HOAREAU       | Madame Céline MAGLICA                 | Monsieur Laurent MONNOT            |
| Madame Christine MARTIN        | Monsieur Billy CHRETIEN               | Monsieur Benoît BORDAT             |
| Monsieur François DESEILLE     | Madame Delphine BLAYA                 | Madame Emilie SIMONE               |
| Madame Karine HUON-SAVINA      | Monsieur Jordane GALLOIS              | Madame Nina MARTINS                |
| Monsieur Hamid EL HASSOUNI     | Monsieur Christian DUCHANGE           | Monsieur Clément CRAVEUR           |
| Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM   | Madame Caroline JACQUEMARD            | Madame Laurence GERBET             |
| Monsieur Stéphane CHEVALIER    | Madame Ludmila MONTEIRO               | Madame Sabine BAILLOT              |
| Madame Claire TOMASELLI        | Monsieur Philippe THIRION             | Monsieur Emmanuel BICHOT           |
| Monsieur Christophe AVENA      | Monsieur Denis GUVENATAM              | Madame Sandra GAUDILLIERE          |
| Madame Dominique MARTIN-GENDRE | Madame Vanessa VAIZANT                | Monsieur Bruno DAVID               |
| Monsieur Franck LEHENOFF       | Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL       | Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE |
| Madame Mélanie BALSON          | Monsieur Florent COLOMBO              | Monsieur Axel SIBERT               |
| Monsieur Jean-Philippe MOREL   | Monsieur Maël SZABELSKI               | Monsieur Thierry COUDERT           |
| Madame Stéphanie VACHEROT      | Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN | Monsieur Antoine CAMUS             |
| Monsieur Massar N'DIAYE        | Madame Marie-Thérèse PUGLIESE         | Madame Mélanie FORTIER             |
| Madame Nadjoua BELHADEF        |                                       | Monsieur Julien HUBERT             |

### Membres absents :

Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Stéphanie VACHEROT  
Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA  
Madame Isabelle PIERREY-ROUGET pouvoir à Madame Marie-Thérèse PUGLIESE  
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU  
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS  
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF  
Madame Catherine PETITJEAN pouvoir à Madame Mélanie BALSON  
Monsieur Franck AYACHE pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT  
Madame Clémence HOUARD pouvoir à Madame Laurence GERBET

## **OBJET : SOLIDARITE**

### **Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés – Avenant à la Convention d'objectifs et de moyens**

Une convention votée au Conseil municipal de décembre 2022 avec l'association Réseau Francophone Ville Amie des Aînés (RFVAA) formalise le partenariat autour d'une meilleure adaptation de la ville aux aînés.

Cette convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) a pour but d'en soutenir les actions, en cohérence avec les différentes implications municipales menées pour soutenir le vieillissement actif et le partage des expériences entre les villes francophones unies dans ce même objectif.

L'association RFVAA s'engage à développer les objectifs définis ci-dessous en concertation avec la Ville de Dijon, visant à :

- Apporter une information aux villes et territoires souhaitant s'impliquer dans le programme Villes Amies des Aînés ;
- Accompagner les premières démarches des villes et territoires localement pour lancer les programmes internes ;
- Assurer le suivi administratif et financier de l'association ;
- Développer des outils de communication au service du programme Villes Amies des Aînés ;
- Organiser des conférences et des colloques pour promouvoir le programme Villes Amies des Aînés ;
- Communiquer dans la presse la dynamique des Villes Amies des Aînés mise en œuvre ;
- Contribuer aux programmes de recherche en lien avec les Universités sur la démarche Villes Amies des Aînés ;
- Accompagner, accueillir et former des étudiants s'impliquant sur le programme Villes Amies des Aînés
- Diffuser et promouvoir le Label Ami des Aînés mis en œuvre par l'association ;
- Promouvoir l'implication de la Ville dans le programme Villes Amies des Aînés.

La Ville de Dijon verse annuellement une subvention de 17 000 € à l'association autour de ces objectifs.

Par ailleurs, la ville de Dijon met à disposition un attaché principal à temps plein en tant que délégué général du réseau depuis le 1er janvier 2023. L'association RFVAA rembourse annuellement à la ville de Dijon l'intégralité du coût salarial correspondant.

La Ville de Dijon cotise également auprès de l'association à hauteur de 1 800€ en 2026, somme versée par le CCAS.

Pour permettre de rediscuter les termes de la convention lors d'une prochaine CPOM, il est proposé de signer un avenant simple pour 1 an soit du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026. Cet avenant est établi afin de régir le partenariat qui est proposé.

### **Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens annexée à la présente délibération
- **d'autoriser** la mise à disposition des moyens humains, matériels et financiers de la présente convention ;
- **d'accorder** une subvention de fonctionnement de 17 000 € par an sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026 versée par la Ville de Dijon.
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tous les actes à intervenir pour son application ou son renouvellement dans la mesure où celle-ci ne sera pas modifiée.

SCRUTIN      POUR : 59

ABSTENTION : 0

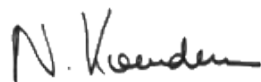
CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Le 22 septembre 2026  
Ludmila MONTEIRO  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'L. Monteiro', written in a cursive style.

Le 22 septembre 2026  
Nathalie KOENDERS  
Maire de Dijon

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'N. Koenders', written in a cursive style.